



éditorial

La 25<sup>e</sup> session du Bureau du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue à Paris du 25 au 30 juin 2001, a été une importante occasion de tester la vitalité et la force de la Convention du patrimoine mondial.

Lors de la session de cette année, nous avons reçu la confirmation que le Gouvernement péruvien avait décidé de suspendre le projet de construction d'un téléphérique pour aller au sommet du Machu Picchu. Cette nouvelle a suivi d'intenses pourparlers avec les autorités péruviennes afin d'arrêter le projet. Les instances du patrimoine mondial avaient exprimé la crainte de voir le téléphérique acheminer des touristes toujours plus nombreux, causant ainsi la perte de la spécificité du Machu Picchu comme un lieu relativement inaccessible et, en définitive, la perte des qualités de patrimoine mondial du site.

Au Bureau, les autorités brésiliennes nous ont informé qu'elles avaient fermé la route Colon ouverte illégalement dans l'un des sites naturels les plus impressionnants du monde : le Parc national d'Iguaçu. L'inscription d'Iguaçu sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1999, nous a affirmé la délégation brésilienne, a permis de donner l'impulsion nécessaire et d'obtenir l'appui du gouvernement pour sauver ce site menacé par une pollution croissante.

Le Bureau n'a évidemment pas appris que des bonnes nouvelles. Nous avons entendu les rapports concernant vingt-quatre sites sur les trente que compte la Liste du patrimoine mondial en péril. Nous avons reçu, par ailleurs, une mise à jour sur la destruction criminelle des bouddhas de Bamyán par les talibans.

Au regard de la perception changeante des sites du patrimoine culturel et naturel, ce 25<sup>e</sup> Bureau était tourné à maints égards vers le futur. Nous avons salué les interventions des deux représentantes du Groupe de travail des populations autochtones qui ont contribué à l'adoption d'une résolution devant être examinée à la session du Comité en décembre à Helsinki.

Le Centre du patrimoine mondial a soumis au Bureau des propositions préliminaires visant à réorganiser l'Assistance internationale allouée par le Fonds du patrimoine mondial. Il a également exposé les plans destinés à améliorer le financement des projets au moyen de sources extrabudgétaires, notamment pour les programmes à long terme. Avec la diminution du Fonds du patrimoine mondial, le Centre se doit de promouvoir de nouveaux types d'accords bilatéraux et d'étendre sa coopération avec le secteur privé.

La 26<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Budapest, en juin 2002, sera une occasion unique de célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. Le Bureau a été informé que l'UNESCO et le Gouvernement italien s'attachent à promouvoir la tenue d'un Congrès international sur la Convention du patrimoine mondial en novembre 2002 pour faire le point sur les accomplissements de la Convention et regarder vers l'avenir tout en offrant la possibilité de créer des partenariats et de lancer de nouveaux programmes.

*Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial*

## sommaire

“ Il serait souhaitable que la Convention du patrimoine mondial, qui fêtera l'an prochain son trentième anniversaire, voie son dispositif de protection renforcé, et prenne en compte la notion de sanction. ”

*Koichiro Matsuura,  
Directeur général de l'UNESCO,  
sur Bamyán, juin 2001*

**1 Editorial - Francesco Bandarin**  
Directeur du Centre du patrimoine mondial

**2 Une 25<sup>e</sup> session animée**

**Deux interviews :**  
**ICOMOS :** Regard sur la Convention  
**UICN :** La Convention a trente ans

**Le WHIPCOE entre en scène**

**3 Après Bamyán : Renforcement  
des instruments de protection**

**Fermeture de la route d'Iguaçu**

**Assistance pour Arequipa**

**Patrimoine mondial en péril**

**4 Pour en savoir plus**

**Qui fait quoi ?**

**Calendrier**

## Une 25<sup>e</sup> session animée

La 25<sup>e</sup> session du Bureau du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO à Paris, du 25 au 30 juin, a rassemblé les sept membres du Bureau (Australie, Canada, Equateur, Finlande, Maroc, Thaïlande et Zimbabwe), les observateurs des autres Etats parties, les représentants des organes consultatifs (ICOMOS, UICN et ICCROM) et de plusieurs autres organismes. Dans un débat souvent animé le Bureau a évoqué les principales questions qui se posent aujourd'hui en termes de conservation du patrimoine culturel et naturel. Plus de deux cents personnes ont participé à la session qui a été présidée par Peter King (Australie).

Le Bureau a examiné l'état de conservation de quarante-sept biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Vingt-quatre biens de la Liste du patrimoine mondial en péril ont également fait l'objet de discussions. Le Bureau a recommandé l'inscription de vingt-deux nouveaux sites pour approbation par le Comité du patrimoine mondial à Helsinki (Finlande) en décembre 2001. Douze propositions d'inscription que le Bureau a renvoyées aux Etats parties pour complément d'information seront aussi portées à l'examen du Comité à Helsinki. Neuf propositions d'inscription ont été différées et sept ont été rejetées.

A la séance d'ouverture, le Bureau a longuement évoqué la destruction des statues de Bamyân par les talibans en mars dernier et a approuvé une recommandation concernant le patrimoine culturel afghan pour adoption à l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine



Séquences illustrées de la 25<sup>e</sup> session du Bureau, de gauche à droite : Dawson Munjeri, Zimbabwe, Rapporteur ; délégués et observateurs en session ; Barbara Giudice, Rédactrice de la Lettre, avec Peter King, Président du Comité du patrimoine mondial ; Giora Solar, ICOMOS, and Jose Pedro de Oliveira Costa, Brésil ; Francesco Bandarin, Directeur du Centre et Peter King.

mondial en octobre prochain. Le Bureau a également approuvé une recommandation adressée au Comité pour développer le principe d'un Conseil d'experts des populations autochtones sur le patrimoine mondial (WHIPCOE) et a discuté de la nouvelle formulation du critère culturel (vi), l'un des six critères pour l'inscription de sites culturels sur la Liste du patrimoine mondial.

Dans son rapport sur les activités entreprises par le Secrétariat depuis la 24<sup>e</sup> session du Comité, Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial, a indiqué qu'il fallait trouver d'urgence de nouveaux moyens pour financer la conservation à long terme, sachant qu'à partir de 2003, a-t-il rappelé, le Fonds du patrimoine mondial sera maintenu à un niveau constant d'environ 3,4 millions de dollars.

«Au total, le Fonds du patrimoine mondial aura fléchi de 32% entre 2000 et 2003. Notre regard va au-delà de cette perspective. Nous pouvons inverser la tendance par un effort collectif pour acquérir des moyens plus importants», a déclaré M. Bandarin.

Pour ce faire, le Centre du patrimoine mondial recherchera de nouveaux accords bilatéraux sur le modèle de l'Accord de coopération France-UNESCO, de la récente Déclaration commune sur la coopération entre l'UNESCO et le Gouvernement italien, et de l'Accord de coopération entre les Pays-Bas et l'UNESCO. Les partenariats, comme ceux établis avec la Fondation des Nations Unies, la Banque mondiale,

l'Organisation des villes du patrimoine mondial et le Fonds mondial des monuments, représenteront aussi à l'avenir une importante source de soutien et de financement des projets.

Des projets ont également été annoncés pour lancer en 2002 la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, afin de faire le bilan et d'envisager de futurs partenariats pour assurer la gestion et la conservation des sites.

## WHIPCOE entre en scène

L'idée d'un Conseil d'experts des populations autochtones sur le patrimoine mondial (WHIPCOE), présentée pour la première fois à la 24<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Cairns (Australie), en décembre 2000, a fait son chemin à la 25<sup>e</sup> session du Bureau.

Josie Weninger, Directrice d'Unité de gestion de Parks Canada, et Joanne Willmot, Présidente du Conseil d'administration du Parc national d'Uluru-Kata Tjuta, Australie, ont été saluées par une ovation lorsqu'elles ont offert à Peter King, Président du Comité, des «cliquettes», des bracelets et un collier traditionnels, ainsi qu'un batik aborigène en crêpe satiné, tous en provenance d'Ernabella, dans le centre de l'Australie (voir photo ci-dessus).



Le plus bel hommage rendu aux deux représentantes du Groupe de travail des populations autochtones a été le débat exhaustif sur la question et l'approbation par le Bureau d'un texte sur le projet de création d'un Conseil pour examen à la 25<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Helsinki en décembre prochain.

«Je suis pleinement satisfaite de la réaction des Etats parties. Ce que nous avons fait là, c'est d'ouvrir le débat», a déclaré Joanne Willmot dans une interview.

Le Groupe de travail souhaiterait que le Conseil obtienne le statut d'organe consultatif.

«Le modèle choisi serait celui d'une ONG internationale, à l'exemple de l'UICN ou de l'ICOMOS : un organe consultatif pour les sites avec une dimension aborigène», a précisé Christina Cameron, Directrice générale des Sites historiques nationaux et Chef de la délégation canadienne au Bureau.

«Le WHIPCOE serait la voix représentative des populations autochtones pour que, lorsqu'il s'agit d'examiner les questions relatives au patrimoine mondial, les aspects autochtones soient pris en compte dans les discussions», a ajouté Madame Cameron.

Tandis que le Bureau approuvait le texte devant être soumis à l'examen du Comité qui se réunira en décembre prochain, Adul Wichiencharoen, Président du Comité thaïlandais du patrimoine mondial et Chef de la délégation de son pays, a estimé que les problèmes autochtones feraient mieux d'être traités à l'échelon national.

«J'ai appelé l'attention du Bureau», a-t-il précisé après la discussion, «sur le fait que les problèmes autochtones relèvent des affaires intérieures, nationales, et sont le mieux traités à ce niveau. Il appartient ensuite à chaque Etat partie de soumettre des propositions d'inscription de sites au Comité. Si l'on appliquait le mécanisme proposé, on introduirait un élément politique.»

Pour l'instant, le Groupe de travail ne semble pas trop préoccupé par le débat à venir.

«La session du Bureau m'a donné l'impression que les gens voulaient aller de l'avant. Il y a eu quelques hésitations, mais nombreux sont ceux qui nous ont largement soutenus», a confié Josie Weninger.

«Toute idée neuve représente toujours un défi», a ajouté Joanne Willmot. «Il y a fatalement une certaine résistance.»

L'intérêt manifesté par de nombreux délégués et observateurs auprès du Bureau a abouti à la création d'un nouveau Groupe de travail composé de représentants de l'Australie, du Belize, du Canada, de l'Equateur, des Etats-Unis, de l'ICOMOS, de l'UICN, de l'ICCROM et du Centre du patrimoine mondial.

## Deux Interviews Une grande partie des débats de la 25<sup>e</sup> session du Bureau a porté sur l'évolution de la Convention depuis ses débuts

en 1972. Les types de sites recommandés cette année au Comité reflètent les tendances qui se dessinent dans la perception des sites culturels et naturels.

### ICOMOS Regard sur la Convention

La Lettre du Patrimoine Mondial a eu un entretien avec Jukka Jokilehto, consultant du patrimoine mondial qui, après vingt-six ans passés à l'ICCROM, a pris sa retraite en 1998 en tant qu'Assistant du Directeur général pour le patrimoine bâti. Il est aujourd'hui consultant auprès de l'ICOMOS.

#### A la veille du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention, en quoi diriez-vous que les perceptions ont changé ?

Dans les premiers temps, en 1979-80, les monuments, les édifices, représentaient un choix manifeste. Mais, nous avons découvert que la valeur réelle de ces sites crée un lien avec le contexte dans lequel ils s'inscrivent et son évolution. Notre regard se porte maintenant sur des villes historiques, des paysages culturels et, au-delà de cela, sur la culture immatérielle associée à des sites spécifiques. Et tout patrimoine a son aspect immatériel.

#### Au fil des années, il y a eu maintes discussions sur la valeur universelle des sites culturels. Les points de vue ont-ils changé à cet égard ?

A nos débuts, l'histoire de l'art et l'architecture étaient largement écrites par des Européens et des Américains. La Convention du patrimoine mondial offre désormais la possibilité d'une approche plus diversifiée. Je pense que l'on peut dire que les différentes cultures du monde forment l'universel, et que l'expression authentique d'une culture singulière acquiert ainsi une universalité. Aujourd'hui, nous regardons de plus en plus la manière dont les besoins spirituels d'une culture ont été exprimés, la manière dont un temple, une église, une montagne sacrée répondent à ces besoins.

#### Le nombre de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ne cesse d'augmenter. Faudrait-il en fixer les limites ?

Les limites doivent être naturelles. Je pense qu'à partir de maintenant, nous devons commencer à utiliser la Liste du patrimoine mondial et les listes indicatives des Etats parties comme une référence pour réécrire l'histoire de la culture au regard de ce que nous avons appris.

### UICN La Convention a trente ans

Jim Thorsell, ancien responsable du Programme de l'UICN sur le patrimoine naturel et actuel Conseiller principal pour le patrimoine mondial, après dix-huit ans passés à visiter et évaluer les sites naturels, donne son point de vue sur l'état de la Convention du patrimoine mondial.

#### Y a-t-il une limite au nombre de sites que l'on peut inscrire ? A partir de quel moment la Liste du patrimoine mondial pourrait-elle commencer à perdre de son crédit ?

C'est une question fondamentale que le Comité du patrimoine mondial va devoir aborder. La Liste du patrimoine mondial est-elle censée être un inventaire de tous les hauts lieux du patrimoine dans le monde ou bien une liste exclusive du «nec plus ultra»? Même si les Orientations vont dans ce sens, le Comité a tendance à se montrer plus inclusif qu'exclusif. Mais, si chaque site est jugé «unique», tout est-il pour autant unique ?

Bien qu'il n'y ait aucune limite au nombre de sites susceptibles d'être inscrits en définitive sur la Liste du patrimoine mondial, il est peut-être temps de réfléchir à la question de savoir s'il faut en fixer une. Sinon la Liste pourrait perdre sa crédibilité.

#### Qu'advient-il s'il n'y a aucune limite au nombre de sites inscrits ?

Même avec le nombre de sites actuellement inscrits, le Comité a constaté que le suivi de l'état de conservation devenait plus astreignant que l'inscription proprement dite.

Mais cela ne veut pas dire que l'UICN souhaite fixer une limite à ne pas dépasser. Nous savons qu'il reste encore à étudier les propositions d'inscription de certains des domaines naturels les plus remarquables de la planète. Je crois que l'on pourrait effectivement opter pour une «clause de révision» qui exigerait de réévaluer les valeurs de patrimoine mondial d'un site au bout d'un certain nombre d'années – disons vingt-cinq ans.

(Cette interview est tirée du Bulletin de l'UICN, World Conservation).

# Après Bamyan : Renforcement des instruments de protection

La 25<sup>e</sup> session du Bureau a examiné les leçons à tirer de la destruction, en mars dernier, des statues préislamiques de Bamyan, en Afghanistan, aux mains des forces taliban.

Mounir Bouchenaki, Sous-Directeur général de l'UNESCO pour la Culture, Pierre Lafrance, ancien Ambassadeur de France au Pakistan et envoyé spécial du Directeur général en Afghanistan, ainsi que Lyndel Prott, Directrice de la Division du patrimoine culturel au Secteur de la Culture de l'UNESCO, ont tous pris la parole à la séance d'ouverture.

Mme Prott a indiqué qu'en l'état actuel, la législation internationale n'était pas en mesure d'empêcher une destruction comme celle de Bamyan. En l'absence d'instruments juridiques internationaux mieux «armés», elle a suggéré aux instances du patrimoine mondial de créer une dynamique en faveur de «lois souples», d'instruments non exécutoires, pour influencer l'opinion publique.

«Même si ces structures étaient en place, l'UNESCO ne disposerait pas des forces adéquates. Tout dépend de la bonne volonté de la communauté internationale. Et là où il y a des atteintes aux droits de l'homme élémentaires, il est irréaliste de penser que le patrimoine culturel sera protégé», a affirmé Mme Prott.

Mme Prott a fait observer que les taliban n'étaient pas liés par la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954), ni par la Convention du patrimoine mondial (1972), puisqu'ils ne sont pas reconnus au niveau international comme les représentants du Gouvernement afghan.

En dénonçant la faiblesse inhérente à l'ensemble de la législation internationale sur la protection du patrimoine culturel, Mme Prott a déclaré que dans les conventions de 1954 et de 1972, les sanctions doivent être appliquées par l'Etat dans lequel le patrimoine culturel a été outragé.

«Les gouvernements sont réticents à inclure dans les instruments juridiques internationaux les manquements à la législation internationale concernant les biens culturels que tout Etat pourrait sanctionner», a-t-elle expliqué.

Le Directeur général de l'UNESCO a cependant déclaré, lors du vernissage récent au Siège de l'Organisation d'une exposition sur les destructions de Bamyan, qu'il faudrait envisager les moyens de renforcer l'application des conventions internationales existantes, y compris le recours éventuel aux sanctions.

«Il serait souhaitable que la Convention du patrimoine mondial, qui fêtera l'an prochain son trentième anniversaire, voie son dispositif de protection renforcé, et prenne en compte la notion de sanction», a-t-il dit.

Pour M. Pierre Lafrance, l'UNESCO devrait s'entretenir avec des spécialistes de la loi musulmane afin de trouver les arguments convaincants pour prévenir des actes iconoclastes.

«Nous devons continuer à parler avec les taliban», a-t-il poursuivi, «pour leur montrer l'aberration de leurs actions».

Aïsha Farooqui, Observateur du Pakistan à la session du Bureau, a rappelé à cette occasion que le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, avait exclu toute sanction punitive contre les taliban pour la destruction des statues.

«De nouvelles sanctions contre un peuple qui n'a plus rien à perdre», a-t-elle ajouté, «seraient contre-productives».

Le Bureau a adopté une recommandation concernant le patrimoine culturel afghan devant être soumise à l'examen de l'Assemblée générale des Etats parties à sa treizième session en octobre 2001.

## Fermeture de la route d'Iguaçu

En dépit des protestations de la population locale, la route Colon, ouverte illégalement à travers le Parc national d'Iguaçu au Brésil, est désormais fermée, mettant fin à un long combat mené par les autorités brésiliennes chargées de l'environnement et les instances du patrimoine mondial pour protéger l'un des plus beaux sites naturels de la planète.

«Nous, qui sommes chargés de l'environnement, nous voulions que la route soit fermée. Mais nous n'avons pas les pouvoirs de la police», a déclaré à la Lettre du Patrimoine Mondial Jose Pedro de Oliveira Costa, Secrétaire national de la Biodiversité et des Forêts au ministère brésilien de l'Environnement.

«Sans l'appui des autorités législatives nationales et du Comité du patrimoine mondial pour inscrire ce site sur la Liste du patrimoine mondial en péril, nous n'aurions jamais pu obtenir des résultats aussi rapides», a affirmé M. Costa qui était Observateur au Bureau.

La population locale a résisté aux tentatives de fermeture de la route longue de 60 km en objectant que la route officielle tracée autour du site double la distance qu'ils ont à parcourir pour aller d'un côté à l'autre du parc.



Une délégation de l'UICN sur la route Colon

Dans ce que la délégation brésilienne a qualifié d'«opération soigneusement préparée», 300 agents de la police fédérale sont entrés dans le parc le 14 juin et ont détruit la route Colon sur dix-sept kilomètres. Ils ont aussi coulé une embarcation qui servait à traverser un cours d'eau à l'intérieur du parc. Un poste de gardien est prévu sur le site pour prévenir de nouveaux empiètements.

Les autorités tentent d'améliorer les relations avec la population locale. Selon un nouveau plan de gestion, des centres de surveillance, des centres éducatifs et des centres d'accueil des visiteurs seront créés dans sept localités à la périphérie du parc. Une loi promulguée l'an dernier et sur le point d'entrer en vigueur prévoit la participation des communautés locales aux projets concernant toutes les aires protégées.

«Il est important que tout le monde comprenne les problèmes de conservation. C'est pourquoi nous misons sur l'éducation», a déclaré M. Costa.

Plaza Mayor, Arequipa



## Assistance pour Arequipa

Le Bureau du Comité du patrimoine mondial a alloué 75 000 dollars sous forme d'aide d'urgence aux autorités locales d'Arequipa, deuxième ville du Pérou, pour réaliser les travaux préliminaires pour sauvegarder la cathédrale, suite au séisme du 23 juin dans la province d'Arequipa.

Surnommée la «ville blanche» pour ses églises et son élégante architecture coloniale, Arequipa a été durement secouée par le tremblement de terre. Les autorités de la ville rapportent que le beffroi de la cathédrale s'est effondré sur la toiture et qu'une deuxième tour risque de s'écrouler d'un moment à l'autre. Vingt pour cent de l'architecture en pierre du centre historique de la ville ont été endommagés, en particulier sur la place principale, la Plaza Mayor. Les autorités ont informé l'UNESCO que 15 % des logements de la ville sont devenus inhabitables et 25 % ont subi des dégâts considérables.

Le séisme d'une magnitude de 7,9 sur l'échelle de Richter, a duré une minute, anéantissant des églises, des édifices

et des maisons dans la région. Soixante-dix personnes ont trouvé la mort dans l'ensemble de la province et 20 000 autres sont sans abri. C'est le plus grand tremblement de terre qu'ait connu le Pérou en trente et un ans.

Pendant son séjour à Paris lors de la réunion du Bureau, Peter King, Président du Comité, a tenu des réunions avec les autorités péruviennes et les organes consultatifs pour discuter de l'assistance supplémentaire pouvant être octroyée pour des opérations urgentes et pour la reconstruction d'Arequipa.

Herman van Hooff, responsable de la Section Amérique latine et Caraïbes au Centre du patrimoine mondial, a informé le Bureau que les autorités ont établi un plan directeur de réhabilitation qui en est à sa phase finale de préparation et qu'il faut maintenant ajuster pour répondre à la nouvelle situation. Le Centre du patrimoine mondial travaille en étroite collaboration avec le représentant de l'UNESCO au Pérou pour veiller à développer une collaboration opportune et efficace afin de seconder les autorités du Pérou et d'Arequipa dans les efforts de restauration et de reconstruction de la ville.

Zabid, Yémen



Patrimoine mondial en péril

### La ville historique de Zabid (Yémen)

Selon les conclusions d'une récente mission WHC-ICOMOS, la ville historique yéménite de Zabid dont le passé religieux, militaire et politique revêt une grande importance dans le contexte de la civilisation du Sud arabe, laisse ériger des constructions modernes non planifiées.

Le rapport indique que, depuis son inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 1993, 35 % du tissu urbain de la ville ont disparu ou ont été remplacés par des constructions modernes. Vingt pour cent des vieilles demeures ont été abandonnées par leurs anciens occupants, tandis que l'activité du souk de la ville a presque complètement disparu. Zabid figure sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis décembre 2000.

Pour Henry Cleere, Coordonnateur du patrimoine mondial à l'ICOMOS, la ville est «un désastre visuel autant qu'humain».

«Il est surprenant qu'en l'espace de dix ans, très peu de choses aient été faites pour contrôler l'édification de nouveaux bâtiments», a déclaré M. Cleere lors d'une interview à la 25<sup>e</sup> session du Bureau.

«C'est comme s'il fallait tout recommencer à zéro. La ville est complètement bétonnée. Les déchets non biodégradables jonchent les rues. Et une fois encore, c'est la qualité de vie des habitants qui est en jeu. Le marché au nord de la ville vend du poisson et de la viande dans des conditions inacceptables», a-t-il ajouté.

Le rapport souligne la nécessité de la préparation, d'une part, d'un plan détaillé de conservation urbaine axé sur la réhabilitation sociale et économique de Zabid, et d'autre part, d'un projet de demande d'assistance d'urgence à soumettre par l'Etat partie.

Le Délégué du Maroc, Abdelaziz Touri, a demandé à la 25<sup>e</sup> session du Bureau qu'un appel soit lancé par l'UNESCO en faveur d'une campagne internationale de sauvegarde de Zabid.

Le Bureau a recommandé que le Yémen demande une assistance d'urgence au Fonds du patrimoine mondial et prenne «toutes les mesures nécessaires» pour stopper immédiatement toutes les nouvelles constructions dans la vieille ville. Les ressources du Fonds du patrimoine mondial seront utilisées dans un premier temps pour attirer les contributions des autres bailleurs de fonds, comme la Banque mondiale.

**Excursion dans le Val de Loire** Au cours du week-end précédant la session du Bureau en juin, les autorités du patrimoine français ont organisé pour tous les membres du Bureau une visite de ce paysage culturel récemment inscrit. Hormis la découverte de nombreux monuments et sites des bords de Loire, les membres du Bureau ont rencontré des responsables locaux et des gestionnaires de sites pour discuter des questions de préservation.

**Forum des Nations Unies sur les forêts** Lors du Forum organisé fin juin au Siège des Nations Unies à New York, Natarajan Ishwaran, Chef de la section du patrimoine naturel au Centre du patrimoine mondial, a indiqué que, d'ici 2005, les forêts incluses sur la Liste pourraient représenter jusqu'à 5% de la couverture forestière mondiale. Les subventions de la Fondation des Nations Unies (FNU) au Centre et au PNUD-GEF ont été versées en faveur de plusieurs forêts du patrimoine mondial. Les subventions de la FNU à ces unités des Nations Unies aident à construire l'infrastructure et à renforcer la gestion des autres sites de forêts tropicales au Brésil, au Cambodge, en Afrique centrale, en Inde et à Madagascar pour préparer leur proposition d'inscription au patrimoine mondial.

**Byblos** A l'invitation de la municipalité de Byblos, au Liban, le Centre a entrepris en juin une mission conjointe avec les Ateliers Cergy-Pontoise (France) pour discuter de l'organisation à Byblos d'un atelier d'urbanisme en 2002. L'atelier sera destiné à développer les liens, tant matériels qu'intellectuels, entre la bande côtière de Byblos, le site archéologique, la cité médiévale et les nouvelles zones d'extension urbaine. L'atelier devrait aussi contribuer à l'étude menée sur la valorisation des ressources culturelles de Byblos, financée par la Banque mondiale.

**Réunion sur la stratégie globale et la soumission de rapports périodiques en Asie du Sud-Est** La révision des listes indicatives de la sous-région du sud-est asiatique et l'identification de nouvelles catégories pour la proposition d'inscription potentielle de biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial ont constitué les thèmes principaux de cette réunion tenue en avril dernier sur le site de Tana Toraja, en Indonésie. Les conclusions de la réunion serviront à préparer les orientations de politique générale pour les propositions d'inscription du patrimoine culturel mondial de cette sous-région et pour l'exercice de soumission des rapports périodiques régionaux prévu en Asie en 2003.

**Colloque sur le patrimoine et les paysages culturels** Des experts se sont réunis à Saint-Emilion (France) en juin dernier pour discuter des notions de paysage dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial et de la Convention sur le paysage européen et passer en revue des études de cas spécifiques sur un certain nombre de sites du patrimoine mondial.

**Réunion de l'Arc alpin** Les représentants des Etats parties de l'Arc alpin (Autriche, France, Allemagne, Italie et Suisse) se sont réunis au début du mois de juillet au Musée de la montagne à Turin (Italie) pour discuter des futures propositions d'inscription groupées d'aires des Alpes européennes.

**Etablir un lien entre la conservation de la biodiversité et le tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial** Des visites à El Vizcaino et Sian Ka'an au Mexique ont été organisées en mai et juin pour informer les hauts fonctionnaires et les acteurs locaux de ce projet de la FNU et permettre à l'équipe chargée du projet d'avoir une vision plus complète de la situation concernant la gestion du site. Les activités se poursuivent dans le Parc national de Tikal, au Guatemala : identifier et classer les menaces pour la biodiversité sur le site et identifier les activités liées au tourisme qui pourraient contribuer à atténuer ces menaces.

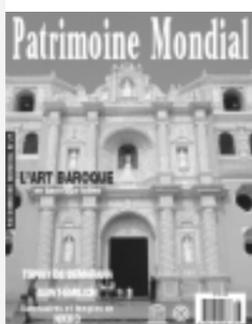
## Qui fait quoi ?

**Minja Yang**, Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial, élabore actuellement des projets pour régler le problème de l'empiètement urbain qui menace le Fort de Lahore et les Jardins de Shalimar au Pakistan, avec le soutien de l'Agence de développement urbain de Strasbourg (France). D'autre part, elle conseille les autorités indonésiennes qui préparent la proposition d'inscription de Bali sur la Liste du patrimoine mondial, une proposition regroupant les ensembles de temples et le système d'irrigation traditionnel de l'île ; **Sarah Titchen** a été nommée responsable de la nouvelle Section de politique générale et de mise en œuvre statutaire chargée de superviser et de coordonner une grande partie du travail lié aux réunions statutaires du patrimoine mondial et autres fonctions statutaires. La nouvelle Section rationalisera les travaux statutaires du Centre et garantira les normes de qualité et la cohérence de la communication du Centre avec le Comité, le Bureau et l'Assemblée générale. Mme Titchen gardera ses responsabilités concernant la région Pacifique ; **Galia Saouma-Forero** a quitté le poste de Chef de la Section du patrimoine culturel africain au Centre pour celui de

Chef des activités opérationnelles pour l'Amérique latine et les Caraïbes à la Division du patrimoine culturel ; outre ses responsabilités de spécialiste du programme pour le patrimoine naturel en Afrique, **Elizabeth Wangari**, est devenue responsable par intérim de la Section du patrimoine culturel africain, suite au départ de Mme Saouma-Forero ; **Giovanni Fontana Antonelli**, architecte paysagiste, a rejoint le personnel du Centre en tant qu'expert associé pour l'Afrique, après avoir occupé le poste d'expert associé de l'UNESCO pour le patrimoine culturel à Windhoek, en Namibie. Il travaille sur les aspects naturels et culturels pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Afrique subsaharienne ; **Kentaro Tanaka**, expert associé pour les Etats arabes, est rentré à Tokyo (Japon) pour occuper un poste à la Direction des Affaires internationales du Service des Affaires culturelles. Il a été remplacé par **Natsue Saito**, expert associée, qui travaillera pour la Section du patrimoine culturel asiatique.



Natsue Saito



Le n° 21 de la Revue du patrimoine mondial est en vente depuis le mois de juillet dans les librairies en Espagne, en France, au Canada et aux Etats-Unis (et ailleurs par abonnement). L'article principal est consacré à l'art baroque en Amérique latine, où trente villes renferment des exemples exceptionnels d'architecture baroque. Au sommaire également : la destruction récente par des vandales d'une partie des temples mégalithiques de Mnajdra sur l'île de Malte ; Tsingy de Bemaraha, une réserve naturelle au centre de Madagascar, qui abrite une flore et une faune d'une extraordinaire diversité ; Saint-Emilion, paysage culturel remarquable et premier vignoble inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ; les mausolées et les temples de Nikko, des sites sacrés depuis des siècles pour les Japonais.

Abonnement :  
Ediciones San Marcos  
Alcantara 11  
28006 Madrid, Espagne  
tél : ++34 91 431 43 19  
fax : ++34 91 431 65 39  
e-mail : sanmarcos@sanmarcos.com



Membres du Bureau lors de l'excursion dans le Val de Loire

**24 au 26 août**

**Réunion des gestionnaires de sites du patrimoine mondial des pays nordiques**, Jelling, Danemark.

**4 au 12 septembre**

**Réunion thématique régionale d'experts : Les montagnes sacrées asiatiques**, Japon.  
Information : m.rossler@unesco.org

**6 au 8 septembre**

**Suivi global du système de soumission de rapports périodiques sur les sites du patrimoine**. Atelier, Sopron, Hongrie. (ISPRS Commission VII, Ministère hongrois des Affaires étrangères, OTAN).  
Information :  
<http://geoinfo.cslm.hu/events/SAT/LeafletSAT.pdf>,  
be@cslm.hu

**21 au 23 septembre**

**XXI<sup>e</sup> Edition du Prix International 'Colonia Magna Grecia'**, Palmi, Calabre, Italie.  
(Rotary Clubs International, Italie du Sud).  
Information : President du Prix Dr A. Libertini,  
Fax 0039 0832 30 75 85

**27 au 29 septembre**

**Colloque sur l'histoire des sciences de la Terre en Autriche** avec comme thème central le paysage culturel du patrimoine mondial de Hallstatt-Dachstein/Salzkammergut.  
(Commission autrichienne pour l'UNESCO).  
Information : <http://www.hauser.cc/hallstatt>

**27 au 30 septembre**

**Paysages désertiques et systèmes oasiens**, Le Caire, Egypte. (WHC, Délégation égyptienne, Bureau de l'UNESCO au Caire).  
Information : m.rossler@unesco.org

**8 au 12 octobre**

**Réunion du groupe de rédaction pour la révision des Orientations**, Siège de l'UNESCO, Paris.

**30 au 31 octobre**

**Treizième Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial**, Siège de l'UNESCO, Paris.

**1 novembre**

**Cinquième Session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial** (élection des nouveaux membres du Bureau), Siège de l'UNESCO, Paris.

Patrimoine Mondial la lettre

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France  
Fax : +33(0)1 45 68 55 70  
<http://www.unesco.org/whc/>  
e-mail : wheditor@unesco.org

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujcic-Lugassy  
(e-mail : v.vujcic@unesco.org)

Traduction anglais-français : Anne Sauvêtre

Conception Graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO  
ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en trois versions :  
Imprimée :  
écrire au Centre du patrimoine mondial  
E-mail :  
envoyer le message «subscribe whnews» à  
majordomo@world.std.com  
Web :  
[www:http://www.unesco.org/whc/news/index - fr.htm](http://www.unesco.org/whc/news/index-fr.htm)